

- Mise en place d'un APG sur l'ensemble des géosites de la vallée de l'Yonne.

➤ **propositions de critères d'évaluation**

- Evolution du statut de protection du géotope,
- Evolution de la connaissance autour du géotope de la vallée de l'Yonne.

B.2.c. Objectif du plan 1.3 : Faire émerger un projet de valorisation territoriale et nationale du géotope de la Vallée de l'Yonne

➤ **localisation**

Cet objectif s'étend à l'échelle du géotope du système récifal de Merry-sur-Yonne, sur les différents affleurements complémentaires qui s'égrainent dans la vallée de l'Yonne.

Ils comprennent successivement :

- le passage à niveau de Châtel-Censoir,
- les Rochers du Saussois,
- la Roche aux poulets,
- la Grotte de la Rippe,
- la carrière des Quatre pieux,
- la carrière du Bois du Parc.

Dans un contexte de meilleur pris en compte du patrimoine naturel dans les politiques publiques affiché lors du Grenelle de l'environnement, il convient de doter le patrimoine géologique de la vallée de l'Yonne d'une reconnaissance de sa qualité exceptionnelle. Ceci passerait par projet de valorisation pédagogique de l'ensemble du géotope de la vallée de l'Yonne.

➤ **état visé à l'issue du plan**

- Aménagements pédagogiques, à la fois spécifiques à chaque site et complémentaires entre eux,
- Disponibilité d'un itinéraire de découverte, dont le support sera multiple, à définir (guide « papier » disponible dans les offices de tourisme, circuit aménagé sur les bords de l'Yonne, et de la véloroute, avec navettes bateau ou vélo, et des visites guidées),
- Présence d'un lieu d'accueil central, d'information et de stationnement du public axé sur le géotope de la vallée de l'Yonne.
- De par sa nature (falaises fraîches abruptes taillées dans le cœur du récif frangeant et des fossiles très visibles), la carrière du Bois du Parc pourra constituer le cœur de l'itinéraire de découverte. Elle devra donc bénéficier d'aménagements substantiels. L'ancienne plateforme de la DDT pourra être aménagée pour l'accueil et le stationnement des visiteurs.
- Le géotope de la vallée de l'Yonne pourra aussi se tourner vers d'autres sites géologiques français de configuration similaire qui lui permettraient d'affiner sa démarche de mise en valeur (visite d'autres sites géologiques valorisés, accompagnés d'élus et d'acteurs du territoire par exemple).

➤ **propositions d'indicateurs de réussite**

- Evolution des outils pédagogiques créés (nombre, qualité, complémentarité),
- Evolution de l'intérêt touristique créé.

B.2.d. Objectif du plan 2.1 : Poursuivre la caractérisation de la naturalité des habitats forestiers

➤ **localisation**

La Réserve Naturelle du Bois du Parc présente une grande majorité de milieux boisés. Durant le second plan de gestion, un protocole a été défini afin de réaliser un inventaire des coléoptères saproxylophages sur la Réserve Naturelle. Afin d'améliorer les connaissances acquises sur ce groupe en 2003, un inventaire précis sera mis en place selon le protocole défini. Cet inventaire sera principalement focalisé sur les boisements thermophiles qui présentent d'après les prospections réalisées en 2003, le plus d'enjeux de conservation. La carte de végétation des habitats forestiers sera également réalisée sur la Réserve Naturelle. Il semble également intéressant d'inclure les fonctionnalités dans l'amélioration des connaissances des boisements. Cela peut également permettre d'obtenir des connaissances précises sur les microhabitats forestiers qui pourra permettre d'évaluer l'intégrité du peuplement forestier par l'intermédiaire des diptères syrphidés.

➤ **état visé à l'issue du plan**

- Bonne connaissance de la faune des coléoptères saproxylophages des boisements thermophiles,
- Connaissance de l'ensemble des habitats naturels forestiers présents,
- Bonne précision de la répartition des habitats forestiers sur la Réserve Naturelle,
- Bonne connaissance de l'intégrité du peuplement forestier,
- Bonne connaissance de la régénération du hêtre.

➤ **propositions d'indicateurs de réussite**

- Nombre d'espèces de coléoptères saproxylophages inventoriées,
- Évolution de l'intégrité du peuplement forestier,
- Évolution de la régénération du Hêtre.

B.2.e. Objectif du plan 2.2 : Inclure la Réserve naturelle dans un réseau de forêts à fort objectif de naturalité

➤ **localisation**

L'ensemble des milieux boisés de la Réserve Naturelle a vocation à retrouver une très forte naturalité. Afin d'améliorer la naturalité des boisements, plus aucune intervention humaine n'est pratiquée.

Le suivi de la naturalité des milieux boisés est assez difficile à réaliser à la seule échelle de la Réserve Naturelle. L'IRTSEA a mis en place le programme GNB (Gestion, Naturalité, Biodiversité) afin de comparer les forêts exploitées avec les forêts non exploitées. La Réserve Naturelle est incluse dans ce programme, car elle constitue une placette de relevé. De ce fait, des inventaires vont être réalisés par le personnel de l'IRSTEA sur la réserve. Il est important que ces données soient intégrées à la base de données de la Réserve Naturelle.

L'implication de la Réserve Naturelle dans ce programme va permettre de fournir au gestionnaire des informations l'évolution et le comparatif de la biodiversité et de la naturalité sur des sites autres que le Bois du Parc. Il conviendra donc de suivre et d'accompagner le déroulement de ce programme dans les années à venir.

Il conviendra également de prévoir une matérialisation pérenne des placettes de suivis du vieillissement de la forêt (PSDRF). Cette matérialisation va permettre de conserver une localisation identique pour les différentes campagnes de suivis qui seront mise en place.

➤ **état visé à l'issue du plan**

- Intégration des conclusions du programme GNB dans la réflexion sur la gestion des milieux boisés de la Réserve Naturelle,
- Mise en place d'un échange de données entre le programme GNB de l'IRSTEA et les études réalisées dans le cadre du plan de gestion,
- Matérialisation pérenne des placettes de suivi du vieillissement de la forêt.

➤ **propositions d'indicateurs de réussite**

- Nombre de placettes matérialisées
- Suivi du déroulement du programme GNB,
- Nombre de données apportées par le programme GNB sur la Réserve Naturelle.

B.2.f. Objectif du plan 3.1 : Planifier la gestion de l'ensemble des pelouses calcaires et ourlets associés

➤ **localisation**

Les pelouses sèches présentes au droit de la Réserve Naturelle constituent un enjeu fort de gestion. Les actions mises en place pour la gestion et l'entretien de ces pelouses sèches ne prendront pas en compte la distinction entre les pelouses du mésobromion et celle du xérobromion. En effet, ces deux types de pelouses sont présents de manières très imbriquées au droit de la réserve naturelle. De ce fait, il est très difficile de mettre en place des actions de gestions uniquement sur un seul type de pelouses.

Les pelouses sèches et les anciennes formations de cicatrifications situées à proximité de la carrière du Bois du Parc sont également incluses au sein de cet objectif. Le niveau de connaissances sur ces milieux est assez faible puisqu'aucune action n'a été établie afin de les entretenir ou de les suivre durant le second plan de gestion.

L'objectif sera ici de mettre en planifier de manière précise les travaux d'entretien à réaliser.

➤ **état visé à l'issue du plan**

- Planification précise des différentes actions de gestion mises en place sur les pelouses,
- Mise en place d'une méthodologie de suivi de chantier.

➤ **propositions d'indicateurs de réussite**

- Respect de la planification des travaux,
- Évolution de la méthodologie de suivi de chantier.

B.2.g. Objectif du plan 3.2 : Entretien et restaurer l'ensemble des pelouses calcaires et milieux associés

➤ **localisation**

Les pelouses sèches présentes au droit de la Réserve Naturelle constituent un enjeu fort de gestion. Les actions mises en place pour la gestion et l'entretien de ces pelouses sèches ne prendront pas en compte la distinction entre les pelouses du mésobromion et celle du xérobromion. En effet, ces deux types de pelouses sont présents de manières très imbriquées au droit de la réserve naturelle. De ce fait, il est très difficile de mettre en place des actions de gestions uniquement sur un seul type de pelouses.

L'objectif est ici de mettre en place des actions de gestion visant à stopper la dynamique de fermeture naturelle des pelouses et ainsi les conserver dans un état de conservation optimum. La réalisation des suivis des travaux est également incluse dans cet objectif.

➤ **état visé à l'issue du plan**

- Réalisation systématique d'un suivi de chantier,

- Mise en place régulière de travaux d'entretien des pelouses.

➤ **propositions d'indicateurs de réussite**

- Nombre d'interventions réalisées pour l'entretien des pelouses,
- Nombre de suivis de chantier réalisés.

B.2.i. Objectif du plan 3.3 : Suivre et évaluer l'état de conservation des pelouses calcaires

➤ **localisation**

De manière à conserver l'ensemble des pelouses calcaires dans un bon état de conservation, il est important de définir une méthode précise d'évaluation et de mettre en place des campagnes de terrain de manière régulière.

L'objectif est donc ici de mettre en œuvre une méthode pour l'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires. Il doit également permettre de réaliser le suivi des populations de Stipe penné et de Liseron des monts cantabriques. Le suivi des papillons rhopalocère est également inclus dans cet objectif.

➤ **état visé à l'issue du plan**

- Méthode d'évaluation de l'état de conservation adapté à la Réserve Naturelle,
- Suivi de l'état de conservation des pelouses calcaires,
- Bonne connaissance des populations de Stipe et de Liseron,
- Bonne connaissance des papillons rhopalocères.

➤ **propositions d'indicateurs de réussite**

- Evolution de l'état de conservation des pelouses calcaires,
- Nombre de campagnes de suivis réalisées,
- Evolution des effectifs de stipe et de liseron,
- Évolution des connaissances sur les papillons rhopalocères.

B.2.j. Objectif du plan 4.1 : Communiquer et faire découvrir la Réserve Naturelle Nationale et ses actions

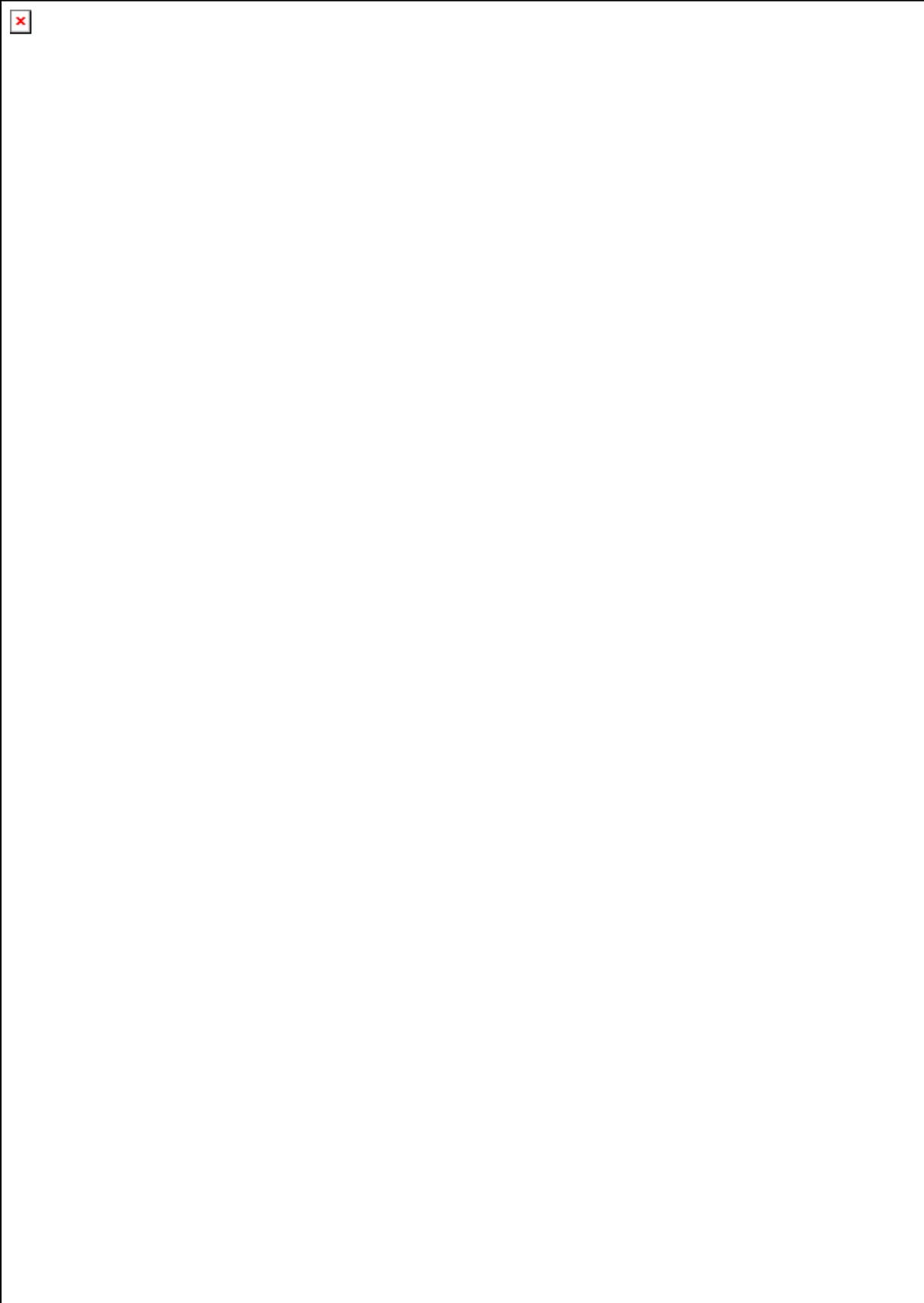
➤ **localisation**

Afin de mettre en place une gestion conservatoire acceptée par l'ensemble des acteurs locaux, il est important que la Réserve Naturelle bénéficie d'un ancrage local important. Pour ce faire, il est primordial de communiquer sur l'ensemble des actions réalisées sur le territoire et mettre en place des outils d'informations destinées à la population locale.

En effet, les différents usagers sont très attachés à leurs pratiques sur le territoire.

De manière à communiquer avec la population locale ainsi qu'avec les acteurs locaux, une lettre d'informations ainsi que des articles dans les bulletins municipaux vont être rédigés et diffusés à l'échelle de la vallée de l'Yonne.

De plus, pour faire découvrir la Réserve Naturelle à un plus large public, les panneaux d'informations présents seront renouvelés et des visites guidées seront mises en place.



➤ **localisation**

Cet objectif doit être mis en place à une échelle plus large que la Réserve Naturelle. En effet, bien que la surveillance directe du site s'applique dans les limites réglementaires de la Réserve Naturelle, la vielle et l'assistance dans les programmes territoriaux s'appliquent à une échelle plus large.

➤ **état visé à l'issue du plan**

- Bonne cohérence entre la Réserve Naturelle et les programmes territoriaux,
- Nombre faible d'infractions constatées sur la Réserve Naturelle.

➤ **propositions d'indicateurs de réussite**

- Evolution du nombre d'infractions constaté,
 - Nombre de programmes territoriaux en cohérence avec la Réserve Naturelle.

B.2.n. Objectif du plan .5.1 : mettre en place les outils nécessaires à l'évaluation de la gestion

➤ **localisation**

Afin de tirer les conclusions de la gestion mise en place pendant les cinq années à venir, il est important de prévoir des outils qui vont nous permettre d'évaluer la gestion mise en place. Une enquête sur la perception de la Réserve naturelle par les usagers et les riverains sera également mise en place. Cette enquête va permettre d'obtenir un retour sur la communication effectuée par le gestionnaire ainsi que sur l'ancrage local de la Réserve. Une évaluation globale du plan de gestion sera réalisée en 2019 afin de mettre en évidence des éléments positifs et négatifs sur l'ensemble de la gestion afin d'en tirer des conclusions. Ces conclusions devront servir de base à la rédaction du nouveau plan de gestion.

➤ **état visé à l'issue du plan**

- Réalisation de l'évaluation du plan de gestion,
- Connaissance précise de la fréquentation sur le sentier de découverte,
- Bonne connaissance de la perception des usagers et des riverains sur la Réserve Naturelle,

➤ **propositions d'indicateurs de réussite**

- Réalisation de l'évaluation du plan de gestion,
- Évolution du nombre de passages sur le sentier de découverte,
- Évolution de la perception de la Réserve Naturelle par les usagers et les riverains.

B.2.o. Objectif du plan 5.2 : Assurer la gestion courante de la Réserve naturelle

➤ **localisation**

Un certain nombre d'opérations de gestion « courante » sont nécessaires au bon fonctionnement d'une réserve naturelle :

- l'entretien des relations institutionnelles et partenariales
- l'élaboration de documents de gestion (plan de gestion, bilans annuels...)
- la veille générale (naturaliste, surveillance...)
- le fonctionnement administratif

Les tournées de surveillance, la maintenance des panneaux d'informations, la maintenance des outils de bureau, les formations du personnel sont également incluses au droit de cet objectif. La gestion courante est une mission très importante de la Réserve Naturelle. C'est en effet elle qui traite de l'ensemble des aspects financiers de la Réserve Naturelle. La rédaction du quatrième plan de gestion fait également partie de la gestion courante.

➤ **état visé à l'issue du plan**

- Animation des conventions partenariale,
- Rédaction du quatrième plan de gestion,
- Réalisation des bilans d'activités annuels,

➤ **propositions d'indicateurs de réussite**

- Nombre d'heures de surveillance sur la Réserve naturelle,
- Homogénéité dans la rédaction des bilans d'activités,
- Exhaustivité des bilans d'activités,
- Applications des conventions partenariales,

B.2.p. Objectif du plan 6.1 : Améliorer la connaissance de la faune

➤ **localisation**

Les connaissances sur la faune sont indispensables de manière à définir des actions de gestion les plus pertinentes possible. L'objectif est ici d'augmenter le niveau de connaissances sur certains groupes faunistiques anciennement ou peu étudiés.

➤ **état visé à l'issue du plan**

- Bonne connaissance des espèces de reptiles,
- Bonne connaissances des espèces de la malacofaune,
- Bonne connaissance de l'écologie et de la répartition du Maillotin de Bourgogne,
- Bonne connaissance de l'avifaune,
- Bonne connaissance des orthoptères,
- Bonne connaissance des espèces de chiroptères.

➤ **propositions d'indicateurs de réussite**

- Evolution de la connaissance sur le Maillotin de Bourgogne,
- Evolution de la connaissance sur la malacofaune,
- Evolution de la connaissance sur les reptiles,
- Evolution de la connaissance sur les oiseaux,
- Evolution de la connaissance sur les chiroptères,
- Evolution de la connaissance sur les orthoptères.

B.2.q. Objectif du plan 6.2 : Améliorer la connaissance de la flore et des habitats naturels de la Réserve Naturelle

➤ **localisation**

Les connaissances sur les habitats naturels et la flore de la Réserve Naturelle sont des éléments très importants pour définir la gestion à mettre en place. L'objectif est ici de recueillir le maximum d'information afin de définir les orientations de gestions les plus pertinentes possible.

Les données floristiques devront être réactualisées et une caractérisation phytosociologique des végétations de pieds de falaises ainsi que des tillaies et des chênaies pubescentes sera mise en place. Un inventaire de la bryoflore et des lichens sera également réalisé.

➤ **état visé à l'issue du plan**

- Bonne connaissances des cortèges floristiques,
- Bonne caractérisation phytosociologique des habitats naturels,
- Bonne connaissance de la bryoflore,
- Bonne connaissance des lichens.

➤ **propositions d'indicateurs de réussite**

- Évolution des connaissances sur les cortèges floristiques,
- Évolution des connaissances phytosociologiques des habitats naturels,
- Évolution des connaissances de la Bryoflore,

B.2.r. Objectif du plan 6.3 : Améliorer la connaissance abiotique au profit de la connaissance de la Biodiversité

➤ **localisation**

La connaissance des facteurs abiotiques constitue un élément important à prendre en compte pour définir les orientations de gestion. L'objectif est ici d'améliorer les connaissances sur un ensemble de facteurs « non-vivant » par exemple le climat ou la pédologie.

➤ **état visé à l'issue du plan**

- Bonne connaissance du climat de la Réserve Naturelle,
- Bonne connaissance de la pédologie de la Réserve Naturelle.

➤ **propositions d'indicateurs de réussite**

- Évolution de la connaissance sur le climat de la Réserve Naturelle,
- Évolution de la connaissance au niveau pédologique.

B.3. Le plan d'actions 2015-2019 de la RNN du Bois du Parc

Un programme opérationnel (ou plan d'actions), regroupe un ensemble d'opérations qui correspondent aux mises en œuvre concrètes et planifiées d'une ou plusieurs actions, qui contribuent à la réalisation des objectifs opérationnels.

Les actions constituent le terme de l'arborescence logique s'appuyant sur le socle : objectifs à long terme / objectifs opérationnels.

Le programme opérationnel doit donc concrétiser les modalités pour atteindre les objectifs opérationnels retenus à l'issue des phases d'état des lieux et de hiérarchisation des enjeux.

De manière globale, le plan d'actions correspond à la présentation des modalités techniques des opérations, leur planification, les suivis et les ressources (humaines et financières) associés.

Le plan d'actions est composé des outils techniques suivants :

- Tableau synthétique de l'arborescence des Objectifs à Long Terme, des Objectifs Opérationnels, et des opérations correspondantes ;
- Fiches actions (fiches techniques présentant les différentes actions et opérations les composant);
- Planning de mise en œuvre des actions ;
- Tableau récapitulatif budgétaire.

Le Tableau de bord ou tableau des suivis sera réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion, car un nouveau guide technique sur la réalisation des plans de gestion est en cours d'écriture (ATEN, 2014).

Ces différents outils permettent d'assurer la continuité de la gestion en cas de changement de personnel ; ils assurent par ailleurs la mémoire de la gestion.

Les recettes de la Réserve Naturelle s'appuient essentiellement sur les dotations de l'Etat affectées à la gestion des Réserves naturelles (Ministère en charge de l'Ecologie). Le Fond Européen de Développement Régional (FEDER) vient compléter les fonds de l'Etat pour assurer la totalité des dépenses nécessaires à la gestion.

B.3.a. Modalités de calcul des coûts d'intervention et des opérations

Pour chaque catégorie de personnel, un coût jour global a été estimé en prenant en compte :

- les charges salariales directes
- les charges salariales indirectes liées aux frais administratifs
- les frais généraux afférents aux postes de la RNN sur l'antenne d'Avallon

Il en ressort les coût jours suivants :

Directeur	600 euros
Responsable financier	550 euros
Conservateur	500 euros
Garde Technicien	420 euros
Chargé de missions (Communication, scientifique et coordinateur travaux)	420 euros
Technicien (PAO et gestion d'espaces naturels)	350 euros

B.3.b. L'arborescence du plan d'actions de la RNN de Bois du Parc :

Objectif à long terme	Objectif du Plan	Indicateurs	Travaux	Budget	Objectif à long terme	Objectif du Plan	Indicateurs	Travaux
OLT 1 : Faire de la RNN de Bois du Parc un espace de gestion de la réserve naturelle de France	Assurer à une échelle d'opération du patrimoine patrimonial de la RNN	01	Préparation d'un plan de gestion et d'entretien de la réserve naturelle de Bois du Parc	1	OLT 4 : Favoriser l'adhésion sociale et la participation du public à la gestion de la réserve naturelle	Contribuer et faire évoluer la réserve naturelle nationale et ses actions	001	Créer des conventions partenariales
		02	Préparation d'un plan de gestion et d'entretien de la réserve naturelle de Bois du Parc	1			002	Création et édition de la revue annuelle d'information
	03	Mise en place d'une communication pédagogique des élus locaux de la réserve naturelle	1	003			Participation des habitants dans les actions éducatives	
	04	Création et édition du guide de connaissance des enjeux de gestion de la réserve naturelle et des enjeux de la réserve naturelle de France	1	004			Mobilisation de la population d'information de la réserve naturelle	
	05	Appui technique des communes de l'aire de la réserve et la participation de gestion de la réserve de France	1	005			Mobilisation des partenaires d'information de la réserve naturelle	
	06	Intégration du patrimoine local au sein du réseau des sites géologiques remarquables français	1	006			Mobilisation d'associations et de visiteurs guides	
	07	Appui technique d'un comité de réserve afin de concevoir un plan d'entretien et de préservation des sites de la réserve de France	1	007			Créer de la participation des usagers et des visiteurs	
	08	Mobilisation d'un plan de gestion et d'entretien de la réserve naturelle de France	1	008			Créer des ateliers	
	09	Appui technique des communes partenaires et locales	1	009			Participation de la population des communes	
	10	Appui technique et évaluation de l'impact écologique des travaux forestiers par le biais des élus locaux	1	OLT 5 : Favoriser la visibilité de la réserve naturelle			Favoriser la prise en compte de la biodiversité nationale de réserve naturelle sur la réserve de France	010
11	Travaux de la réglementation de la réserve	1	011		Création et mise en place de programmes de formation de terrain à destination des élus locaux/techniciens sur la biodiversité locale			
12	Appui technique de la réserve de France	1	012		Créer de la participation et de la gestion des sites de réserve			
13	Appui technique et évaluation de l'impact écologique des travaux forestiers par le biais des élus locaux	1	013		Créer et maintenir la visibilité des programmes éducatifs			
14	Appui technique de la réserve de France	1	014		Créer de la participation			
15	Appui technique de la réserve de France	1	015		Créer et maintenir la visibilité des programmes éducatifs			
16	Appui technique de la réserve de France	1	016		Créer de la participation			
17	Appui technique de la réserve de France	1	017		Créer et maintenir la visibilité des programmes éducatifs			
18	Appui technique de la réserve de France	1	018		Créer de la participation			
19	Appui technique de la réserve de France	1	019		Créer et maintenir la visibilité des programmes éducatifs			
OLT 2 : Favoriser la visibilité de la réserve naturelle de Bois du Parc	Faire évoluer le projet de valorisation territoriale et nationale de gestion de la réserve de France	020	Appui technique de la réserve de France	1	OLT 6 : Optimiser la gestion de la réserve naturelle	Prendre en compte les enjeux de gestion et de préservation de la réserve naturelle	020	Créer et maintenir la visibilité des programmes éducatifs
		021	Appui technique de la réserve de France	1			021	Créer de la participation
		022	Appui technique de la réserve de France	1			022	Créer et maintenir la visibilité des programmes éducatifs
		023	Appui technique de la réserve de France	1			023	Créer de la participation
		024	Appui technique de la réserve de France	1			024	Créer et maintenir la visibilité des programmes éducatifs
OLT 3 : Préserver la biodiversité de la réserve naturelle de Bois du Parc	Faire évoluer le projet de valorisation territoriale et nationale de gestion de la réserve de France	025	Appui technique de la réserve de France	1	OLT 7 : Faire de la réserve naturelle de Bois du Parc un espace de gestion de la réserve naturelle	Améliorer la connaissance de la réserve naturelle	025	Créer et maintenir la visibilité des programmes éducatifs
		026	Appui technique de la réserve de France	1			026	Créer de la participation
		027	Appui technique de la réserve de France	1			027	Créer et maintenir la visibilité des programmes éducatifs
		028	Appui technique de la réserve de France	1			028	Créer de la participation
		029	Appui technique de la réserve de France	1			029	Créer et maintenir la visibilité des programmes éducatifs

B.3.c. Les fiches actions du plan de gestion de la RNN du Bois du Parc

OLT 1

« Faire de la Réserve Naturelle Nationale le site vitrine au sein du géotope national de la vallée de l'Yonne »

86

OLT 1 : OP 1.1 - Accéder à une valorisation d'exception du patrimoine géologique de la RNN							IP1																								
Réalisation d'une purge et mise en sécurité de la partie Nord de la carrière du Bois du Parc							Priorité 1																								
Objectif et justification de l'opération	La réalisation de l'opération doit permettre aux visiteurs d'accéder au pied de la falaise en toute sécurité ainsi qu'avec le maximum de visibilité des éléments géologiques remarquables.																														
Méthode et description de la mesure	<p>Afin de réaliser cette opération, deux étapes seront nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étape a : construction du cahier des charges de l'opération en établissant l'ensemble des documents nécessaire à la bonne réalisation des travaux (sécurité des travaux, localisation et volume des purges, exportation des matériaux) et en travaillant avec un géologue pour les choix d'éléments géologiques remarquables à mettre en visibilité. - étape b : réalisation des travaux. Ce travail sera réaliser en étroite collaboration avec la FFME, qui a par ailleurs déjà réalisé des purges de mise en sécurité sur les falaises de la RNN, un géologue expert et une entreprise de travaux publics. Le budget prévisionnel proposé pourra être amené à évoluer en fonction de l'étape a. <p>– Période(s) d'intervention étape a :</p> <table border="1"> <tr> <td>J</td><td>F</td><td>M</td><td>A</td><td>M</td><td>J</td><td>J</td><td>A</td><td>S</td><td>O</td><td>N</td><td>D</td> </tr> </table> <p>– Période(s) d'intervention étape b :</p> <table border="1"> <tr> <td>J</td><td>F</td><td>M</td><td>A</td><td>M</td><td>J</td><td>J</td><td>A</td><td>S</td><td>O</td><td>N</td><td>D</td> </tr> </table>							J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D																				
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D																				
Maître d'œuvre projeté	CENB	Prestataire	FFME, Entreprise de TP	Partenaire	Géologue																										
Calendrier, moyens humains et financiers																															
<i>Étapes de l'opération</i>		2015	2016	2017	2018	2019																									
Etablissement du cahier des charges		X																													
Purge de la falaise			X																												
Retrait des matériaux			X																												
<i>Moyens</i>		2015	2016	2017	2018	2019	Coût total par poste																								
<i>Moyens humains</i>																															
Directeur	600																														
Responsable financier	550																														
Conservateur	500	6j	1j				3500																								
Garde Technicien	420																														
Chargé de missions	420		1j				420																								
Technicien	350																														
<i>Matériel</i>																															
Frais de déplacement (km)	0.45	50,4	25,2				75,6																								
repas	13	13	26				39																								
Prestation de services (défraiement FFME et export des matériaux)			5000				5000																								
Reprographie (€)																															
<i>Budget</i>		2015	2016	2017	2018	2019	Coût Total																								
€		3063,4	5971,2				9034,6																								
Plan de financement	FEDER et État (DREAL Bourgogne)																														
Indicateur(s) de réalisation	Mauvais : Aucune étape de l'opération n'a été mise en place.																														
	Bon : Toutes les étapes de l'opération ont été mises en place.																														
Indicateur(s) de résultat(s)	Augmentation de la surface d'éléments géologiques remarquables en toute sécurité																														

OLT 1 : OP 1.1 - Accéder à une valorisation d'exception du patrimoine géologique de la RNN							IP2												
Élimination sélective de la végétation sur les carrières des Quatre Pieux et du Bois du Parc							Priorité 1												
Objectif et justification de l'opération	L'objectif de cette opération est de permettre une meilleure lisibilité du patrimoine géologique des deux géosites de la Réserve Naturelle																		
Méthode et description de la mesure	<p>Cette opération prévoit l'élimination de la végétation qui se développe sur les carrières des Quatre Pieux et du Bois du Parc. En effet, le développement de cette végétation sur les falaises ne permet pas une interprétation et une valorisation optimale du patrimoine géologique présent.</p> <p>Il est important de préciser que cette élimination de la végétation ne devra pas être mise en place de manière systématique. En effet, il est possible que les falaises abritent des espèces floristiques remarquables. Cela est notamment le cas dans la partie Ouest de la carrière des Quatre Pieux où se trouvent quelques pieds de Liseron des monts cantabriques (<i>Convolvulus cantabrica</i>).</p> <p>Afin de réaliser cette opération, il conviendra d'arracher la végétation ligneuse qui se développe sur les falaises. Pour cela, il sera nécessaire d'intervenir en rappel afin d'accéder à la base des arbres. Pour procéder à l'arrachage, un tire-fort pourra être utilisé. L'ensemble de la végétation arrachée devra être exporté en zone peu sensible au droit des propriétés du CENB.</p> <p>- Période(s) d'intervention :</p> <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>J</td><td>F</td><td>M</td><td>A</td><td>M</td><td>J</td><td>J</td><td>A</td><td>S</td><td>O</td><td>N</td><td>D</td> </tr> </table>							J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D								
Maitre d'œuvre projeté	CENB	Prestataire			Partenaire														
Calendrier, moyens humains et financiers																			
<i>Étapes de l'opération</i>		2015	2016	2017	2018	2019													
Établissement du cahier des charges de l'opération		X																	
Carrière des Quatre Pieux			X																
Carrière du Bois du Parc			X																
<i>Moyens</i>		2015	2016	2017	2018	2019	Coût total par postes												
<i>Moyens humains</i>																			
Directeur	600																		
Responsable financier	550																		
Conservateur	500	2j	1j				1500												
Garde Technicien	420																		
Chargé de missions	420		1j				420												
Technicien	350		8j				2800												
<i>Matériel</i>																			
Frais de déplacement (km)	0,45	25,2	153				178												
repas	13	13	117				130												
Nuits	50		200	4			200												
Prestation de services (location de véhicule et petit matériel)			2000				2000												
Reprographie (€)																			
<i>Budget</i>		2015	2016	2017	2018	2019	Coût Total												
€		1038,2	6190				7228												
Plan de financement	- FEDER et État (DREAL Bourgogne)																		
Indicateur(s) de réalisation	Mauvais : Aucune étape n'a été mise en place. Moyen : Établissement du cahier des charges de l'opération réalisée et travaux réalisés sur la carrière du Bois du parc. Bon : L'ensemble des étapes a été réalisé totalement.																		
Indicateur(s) de résultat(s)	- Facilité d'interprétation du patrimoine géologique des deux carrières. - Nombre d'arbres et arbustes présents sur les parois des falaises, avant et après les travaux.																		

OLT 1 : OP 1.1 - Accéder à une valorisation d'exception du patrimoine géologique de la RNN		CII				
Mise en place d'une valorisation pédagogique des deux géosites de la Réserve Naturelle		Priorité 1				
Objectif et justification de l'opération	Les deux carrières de la Réserve Naturelle présente un patrimoine géologique tout à fait exceptionnel qu'il est très important de valoriser afin de le faire découvrir au public. Cette opération a donc pour objectif de mettre en place des outils visant à valoriser le patrimoine remarquable de ces deux carrières.					
Méthode et description de la mesure	<p>La première étape de cette opération consistera à réaliser un cahier des charges précis de la nature, quantité et localisation des équipements pédagogiques des deux géosites de la RNN.</p> <p>Concernant la carrière des Quatre Pieux, cette opération prévoit la mise en place d'une table d'interprétation devant la falaise afin de présenter l'ensemble des formations récifales présentes. De manière à les matérialiser sur la falaise, des repères seront installés directement sur la roche afin de permettre la visualisation <i>in situ</i> des différents faciès.</p> <p>Au pied de la falaise, une vitrine sera également mise en place de manière à présenter les fossiles les plus remarquables représentatifs des différents faciès.</p> <p>Dans la carrière du Bois du Parc, une table d'interprétation sera également mise en place afin de présenter le patrimoine présent dans cette carrière. Un accès au pied de la falaise sera aménagé dans la partie Nord de la carrière afin de permettre aux visiteurs de visualiser les coraux fossilisés encore en position de vie.</p> <p>Une vitrine sera également mise en place au pied de la falaise afin de présenter quelques fossiles de coraux en position de vie. Ces fossiles seront issus des deux campagnes de purge qui auront été mises en place dans cette carrière (2008 et 2016).</p> <p>Dans le cadre de cette valorisation pédagogique, il est important de bien replacer ces deux géosites dans l'ensemble du système récifal de la vallée de l'Yonne.</p> <p>- Période(s) d'intervention :</p> <p>J F M A M J J A S O N D</p>					
Maitre d'œuvre	CENB	Prestataire Picbois, ONF, Architecte				
		Partenaire Géologues				
Calendrier, moyens humains et financiers						
<i>Étapes de l'opération</i>	2015	2016	2017	2018	2019	
Cahier des charges de l'opération	X	X				
Conceptions des équipements		X	X			
Mise en place des équipements			X			
<i>Moyens</i>	2015	2016	2017	2018	2019	Coût Total par postes
<i>Moyens humains</i>						
Directeur	600					
Responsable financier	550					
Conservateur	500	2j	1j			1500
Garde Technicien	420					
Chargé de missions	420	4j	15j	5j		10 080
Technicien	350		10j	20j		10 500
<i>Matériel</i>						
Frais de déplacement (km)	0,45	128	153	128		409
repas	13	26	91	104		221
Nuits	50		100	200		300
Prestation de services (équipements et pose pour partie)			20 000	10 000		30 000
Reprographie (€)						
<i>Budget</i>	2015	2016	2017	2018	2019	Total
€	1834	31144	20632			53 010,95
Plan de financement	FEDER et État (DREAL Bourgogne)					
Indicateur(s) de réalisation	Mauvais : Aucune étape de cette opération n'a été mise en place. Moyen : Opération réalisée sur une seule des deux carrières Bon : Toutes les étapes de cette opération ont été réalisées.					
Indicateur(s) de résultat(s)	- Nombre de tables d'interprétations mises en place, - Pertinence des supports pédagogiques, - Nombres de fossiles exposés sous vitrine.					

OLT 1 : OP 1.2 - Accompagner la protection du géotope de la vallée de l'Yonne		E11																							
Conception et réalisation du porter à connaissance des enjeux du géotope via des réunions publiques et des visites des sites auprès des communes et des riverains		Priorité 1																							
Objectif et justification de l'opération	Le porter à connaissance vise à faire partager la reconnaissance de la qualité du géotope par les acteurs territoriaux locaux pour aboutir à une nécessité de le protéger et de le gérer de manière conservatoire et valorisée. Il sera donc recherché une adhésion des acteurs au projet de protection et de valorisation.																								
Méthode et description de la mesure	<p>1. Cette action prévoit en premier lieu de rencontrer de manière formelle les acteurs territoriaux concernés par le géotope du récif corallien de la Vallée de l'Yonne :</p> <p>- <u>Elus municipaux des quatre communes</u> : Châtel-Censoir, Merry-sur-Yonne, Mailly-le-Château, Mailly-la-Ville. Leur rencontre prendra la forme de réunion avec chacun des conseils municipaux. En s'inspirant de l'étude géologique menée en 2013 (Forest C, 2013), il leur sera présenté en détails le géotope et les enjeux afférents. Le point fort d'une complémentarité naturelle des différents géosites sera mis en exergue, ainsi que le fil conducteur qui lie ces derniers à savoir la vallée de l'Yonne. La vulnérabilité des sites sera également abordée, ainsi que le manque de statut de reconnaissance régionale ou nationale qui va de paire avec le défaut de protection. Il sera présenté la nécessaire valorisation de ces géosites qui devra être complémentaire à l'échelle du géotope, (en lien direct avec l'action E13) et qui prendrait la forme d'un circuit de découverte le long de l'Yonne. Il conviendra de mettre en avant l'originalité de cet outil touristique qui devrait trouver sa place dans le panel des produits de découverte touristique, tout en étant de manière primordiale un outil de sensibilisation et de protection.</p> <p>Selon les besoins ressentis par le gestionnaire lors des réunions, une invitation pourra être faite pour que chaque conseil puisse se rendre sur le terrain du géosite qui concerne la commune, mais aussi et surtout sur les autres, avec notamment le site des deux carrières de la réserve naturelle lorsque celles-ci auront été réaménagées (fiche action C11). Ceci pourra se coupler à une inauguration éventuelle des aménagements.</p> <p>L'aide du géologue pourra être requise notamment sur les sorties de terrain.</p> <p>- <u>Opérateurs touristiques locaux</u> : il est essentiellement visé l'Office de Tourisme Intercommunal entre Cure et Yonne qui rayonne à l'échelle des deux vallées. Il leur sera fait une présentation similaire en les invitant à s'associer à la réflexion sur la valorisation. Leur territoire d'action ne prend pas en compte Châtel-Censoir, il est donc visé aussi par ces réunions : le Point Information Tourisme de Châtel-Censoir (i.e. la commune). Pour ce dernier, la présentation pourra se faire en même temps que celle au conseil municipal.</p> <p>- <u>Autres opérateurs territoriaux possibles</u> : Pays Avallonnais, communautés de communes (trois différentes pour les 4 communes concernées par le géotope). De manière secondaire, si besoin, ces structures seront abordées pour leur présenter le géotope, son projet de protection et de valorisation.</p> <p>A chaque réunion, le <u>document de présentation du géotope</u> tel que prévu à la fiche action CC1 sera diffusé et servira de base documentaire et de communication.</p> <p>2. Cette action prévoit aussi en second lieu des déplacements hors du département, pour aller visiter des sites géologiques qui auraient fait l'objet d'une valorisation similaire (dans l'idéal, des réserves naturelles multisites comme celle de l'Essonne). Ces voyages d'études seront ouvertes aux élus municipaux intéressés ou référents ainsi qu'aux autres acteurs territoriaux (Office de Tourisme,...). Si le déplacement n'est pas trop loin, une visite sur une journée peut s'envisager (Essonne). Sur d'autres sites plus éloignés, un hébergement sur place sera à prévoir.</p> <p>-</p> <p>Période(s) d'intervention :</p> <table border="1"> <tr> <td>J</td><td>F</td><td>M</td><td>A</td><td>M</td><td>J</td><td>J</td><td>A</td><td>S</td><td>O</td><td>N</td><td>D</td> </tr> </table>													J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D														
Maitre d'œuvre projeté	CENB	Prestataire				Partenaire				Géologues															
Calendrier, moyens humains et financiers																									
<i>Étapes de l'opération</i>		2015	2016	2017	2018	2019																			
Réunions publiques et visite locale		X	X																						
Voyage d'étude				X	X																				
<i>Moyens</i>		2015	2016	2017	2018	2019	Total																		
<i>Moyens humains</i>																									
Directeur	600																								
Responsable financier	550																								
Conservateur	500	3j	3j	5j	5j		8000																		
Garde Technicien	420																								
Chargé de missions	420																								
Technicien	350																								
<i>Matériel</i>																									
Frais de déplacement (km)	0,45	50,4	50,4		50,4		151,2																		
repas	13	13 €	13 €				26																		